



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### Délibération n° AG2021/11/29/02 portant sur **L'HONORARIAT DES MEMBRES DE LA CCI NICE COTE D'AZUR**

*Séance de l'Assemblée Générale d'Installation de la CCI Nice Côte d'Azur  
du 29 novembre 2021*

## PRÉSENTS

Monsieur Philippe LOOS - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Madame Sophie GLEIZES - Cheffe du Service économique de l'État en région – Tutelle des réseaux consulaires – **Direction régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités**

Monsieur Jean-Marc BOUVET - Administrateur des finances publiques adjoint - Division de l'action économique – représentant M. Claude BRECHARD **Directeur départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes,**

Monsieur KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires**

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, BRUT Karine – Trésorier Adjoint, LECHACKZINSKI Anne – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALFANDARI Bernard, ALZINA Claude, ARIN Nicolas, BATEL Claude, BERTELOOT Nathalie, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, COURTADE Anny, DASSONVILLE Pascal, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUMAS Philippe, DUPHIL Thierry, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LAYLY Eric, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LEROY Anne, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MARIN Matthieu, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, MOLINES Gérard, MOULARD Patrick, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, ROMERO Pierre, SALUSSOLIA Brigitte, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VALENTIN Bruno, VIANO, Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

***58 Membres présents, le quorum de 33 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.***



## EXCUSÉS

---

PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, **Présidents Honoraires**  
Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

Madame BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, CHAUMIER Eric, GAMON Christophe, MANE Jean, NICOLETTI Pascal,  
SCOFFIER Stéphanie, **Membres Élus Titulaires.**

## ABSENTS

---

Messieurs STELLARDO Gilbert, **Présidents Honoraires**  
Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**



## VU

- ▶ L'article 34 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur sur l'Honorariat ;
- ▶ La délibération de l'Assemblée Générale d'installation du 21 novembre 2016 pour la mandature 2021-2026, portant sur l'honorariat des membres de la CCI Nice Côte d'Azur ;

## CONSIDÉRANT

- ▶ Que conformément à l'article 34 du Règlement intérieur, l'Assemblée Générale peut décerner, sur proposition du Président e, exercice, le titre de Président honoraire, vice-Président honoraire ou Trésorier honoraire, aux membres du Bureau parvenus au terme de leur fonction, pour leur action significative dans l'intérêt de la CCINCA et au profit des entreprises et de l'économie locale ;
- ▶ Que le mode de scrutin à main levée a été adopté par l'Assemblée Générale d'installation à l'unanimité de ses membres ;
- ▶ Que lors de l'Assemblée Générale d'installation en date du 21 novembre 2016 pour la mandature 2016-2021, il a été décidé de décerner à Monsieur Bernard KLEYNOFF le titre de Président honoraire et à Monsieur Paul-Marie DI NATALE le titre de Vice-Président honoraire, tout en différant l'activation de ces honorariats au regard du fait que ces derniers étaient toujours membres élus de la CCINCA pour la mandature 2016-2021 ;
- ▶ Que, pour la mandature 2021-2026, Bernard KLEYNOFF et Paul-Marie DI NATALE ne font plus partie des membres élus de la CCI NCA ;

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCINCA DECIDE

- ▶ D'activer l'honorariat de **Bernard KLEYNOFF**, en qualité de Président Honoraire
- ▶ D'activer l'honorariat de **Paul-Marie DI NATALE**, en qualité de Vice-Président Honoraire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

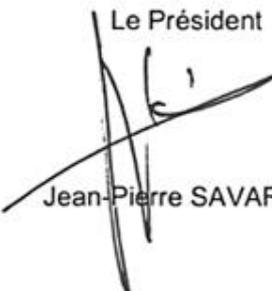
<b>Nombre d'inscrits :</b>	<b>58</b>	
<b>Votants :</b>	<b>58 (quorum : 33, atteint)</b>	
<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 58</b>

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

Nice, le 29 novembre 2021

Le Secrétaire  
  
Anne LECHACZYNSKI



Le Président  
  
Jean-Pierre SAVARINO